

Délibération affichée,  
 rendue exécutoire,  
 après transmission au  
 Contrôle de la Légalité  
 le : 28/05/14

## CONSEIL GENERAL DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20140516-lmc179520-DE-1-1

### COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mai 2014

#### **POLITIQUE C04 POURSUIVRE NOTRE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF MANIFESTATIONS SPORTIVES SUBVENTIONS 2014**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M. ALEXANDRE JOLY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil général du 11 avril 2014 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente (article 146) ;

Vu les demandes présentées ;

Vu le rapport du Président du Conseil général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement aux associations et à la commune figurant ci-après pour l'organisation de manifestations sportives ponctuelles:

1 – Club des Gentlemen Riders et des Cavalières de France Championnat de France d' Equitation de course des grandes écoles	5 000 €
2 – Cercle d'escrime de Saint-Germain-en-Laye Championnat de France Junior de fleuret	2 000 €
3 – Association Sportive Poissy Athlétisme Meeting de l'A.S. Poissy	1 800 €
4 – Courses en Fête – La Celle Saint Cloud Courses en fête	1 000 €
5 Cercle Aqua Sport des Mureaux 12 heures de natation non-stop	1 000 €
6 – Amicale Sartrouilloise de Pétanque 16 <sup>ème</sup> festival de pétanque – 14 <sup>ème</sup> National Jeunes	1 000 €
7 – ARCS Saint-Quentin-en-Yvelines Championnat Régional de Tir à l'arc en 3 D	1 000 €
8 – Association Sportive Maurepas Football Maurepas Yvelines Cup 2014	800 €
9 – Union Sportive de Marly-le-Roi – Section Tennis Tournoi de tennis	800 €
10 – Club de VTT les Castors Grimpeurs Jovaciens 13 <sup>ème</sup> édition de la Jovacienne	800 €

11 – Union Sportive de Poigny Rambouillet Cyclisme Tour de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline	600 €
12 – Association Rallye d'Attelage de Maisons Rallye d'Attelage de Maisons	600 €
13 – Association Sportive de Bazainville Foulées sauvages du Parc de Thoiry	500 €
14 – Etoile Sportive et Culturelle d'Ecquevilly Challenge national de karaté	500 €
15 – Association d'escrime de la Boucle Chatou Championnat de France Junior de sabre	500 €
16 – Voisins Football Club Tournoi des écoles de football	500 €
17 - Union Athlétique de Maisons-Laffitte (UAML) Meeting international d'athlétisme	500 €
18 – Union Sportive de Maisons-Laffitte et le Mesnil-le-Roi Tournoi de judo de Maisons-Laffitte	400 €
19 – Mairie de Villennes sur Seine 24 <sup>ème</sup> Foulées Villennoises	300 €
20 – Club Bouliste Conflanais Epreuve de qualification pour les championnats de France de boules lyonnaises	200 €
TOTAL	19 800 €

DIT que la dépense totale, d'un montant de 19 800 €, sera prélevée sur le budget départemental, exercice 2014, pour 19 500 € sur le chapitre 65 article 6574 et pour 300 € sur l'article 65734.